

## Comité de vigie indépendant Fonderie Horne

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

### Le comité de vigie indépendant du suivi de l'autorisation ministérielle de la Fonderie Horne lance un site WEB pour informer la population

**Rouyn-Noranda, le 28 mai 2025** - Afin de remplir son mandat de communication et de vulgarisation, le Comité de vigie indépendant (CVIRN) lance un site Web visant à informer la population sur les travaux exigés à la Fonderie Horne par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Rappelons que le CVIRN est composé de dix membres bénévoles nommés par le Ministre Benoit Charrette pour s'assurer du suivi des travaux exigés à la Fonderie Horne dans le cadre de l'autorisation ministérielle 2023-2028. Afin de mener à bien son mandat, le Comité de vigie s'est associé à l'équipe du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), affilié au Cégep de Sorel-Tracy. Des experts, dont notamment : un chimiste, une ingénieure chimiste et une spécialiste en conformité environnementale, accompagnent le comité dans l'analyse des données et des documents techniques.

*« Jusqu'à présent on constate que les efforts faits par la Fonderie au niveau de la gestion des rejets atmosphériques ont porté leurs fruits. L'autorisation ministérielle exigeait que les rejets d'arsenic en 2024 soient de 45ng/m<sup>3</sup> d'air. Deux visites sur le site de la Fonderie ont permis de constater plusieurs nouveaux procédés et aménagements pour limiter les émanations fugitives. On a pu discuter avec des membres des équipes qui sont motivés à répondre aux objectifs de l'autorisation ministérielle. Par ailleurs d'autres investissements devront être fait pour atteindre les 15ng/m<sup>3</sup>d'air exigés par le ministère de l'environnement pour 2028 »,* mentionne Martine Rioux, présidente du CVIRN.

Au-delà de la qualité de l'air, d'autres éléments de l'autorisation ministérielle retiennent également l'attention du comité, notamment les résultats d'une étude sur le bruit dans le quartier Notre-Dame et la gestion des eaux usées dans le bassin Nord-Osisko, secteur ayant fait l'objet de plusieurs avis de non-conformité de la part du MELCCFP.

La présidente souligne d'ailleurs le travail rigoureux des membres de l'équipe du MELCCFP qui agissent avec rigueur dans le suivi du dossier.

Pour en connaître davantage sur le Comité de vigie indépendant et l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne, rendez-vous sur le site : [www.cvirn.ca](http://www.cvirn.ca) .

-30-

*Pour entrevues*

Martine Rioux  
Présidente du Comité de vigie indépendant  
[comitevigieindependant@outlook.com](mailto:comitevigieindependant@outlook.com)